

Scrutin n° 8 : étudiants des écoles du spectacle vivant

**Bulletin de vote**

Liste : **Forum étudiant des filières artistiques et culturelles**

Candidats titulaires	Candidats suppléants
<p><b>1. Dimitri LEROY</b> <i>Master 1 - Violoncelle</i> Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon</p>	<p>1bis. <b>Thomas CHRISTIN</b> <i>2<sup>e</sup> année DNSEP de comédien</i> École supérieure d'art dramatique de Paris – Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt</p>
<p><b>2. Auranne BRUNET-MANQUAT</b> <i>2<sup>e</sup> année pédagogie DE de professeur de danse</i> Le Pont supérieur, Nantes</p>	<p>2bis. <b>Gabriella BANNURA</b> <i>Master 1 - Alto</i> Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon</p>



## Élections 2018 des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (Cneserac)

### Scrutin n° 8 : étudiants des écoles du spectacle vivant

#### Profession de foi

#### Liste : FORUM ÉTUDIANT DES FILIÈRES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Candidats titulaires	Candidats suppléants
1. Dimitri LEROY, musicien, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon	1bis. Thomas CHRISTIN, comédien ESAD - Pole supérieur Paris Boulogne-Billancourt
2. Auranne BRUNET-MANQUAT, danseuse, Le Pont supérieur, Nantes	2bis. Gabriella BANNURA, musicienne, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon

#### LE CNESERAC, c'est pour nous tous !

Le ministère créé cette année une instance où chaque étudiant peut être représenté, afin de proposer et accompagner des projets résolument tournés vers l'avenir.

En tant qu'élus au Conseil d'administration ou au Conseil pédagogique de votre établissement, vous avez toute légitimité à vous exprimer : **votre voix est importante**.

Plus nous serons nombreux à voter, plus nous montrerons notre intérêt pour notre avenir et pour l'évolution de nos établissements.

#### NOS IDÉES EN QUELQUES MOTS :

- Faire des propositions et travailler à une adaptation de nos cursus, au service d'une société en perpétuelle évolution.
- Défendre chaque étudiant en proposant le développement d'accompagnements et de suivis personnalisés, tant au niveau du projet artistique que de son épanouissement.
- Structurer la parole étudiante des écoles du Spectacle vivant, dans une association d'intérêt général permettant de se placer comme interlocuteur légitime des partenaires publics et issus de la société civile culturelle.

## **NOS PROPOSITIONS DANS LE DÉTAIL :**

Structurer la représentation étudiante des écoles supérieures de musique, danse et théâtre au niveau national afin de porter une voix éclairée et forte des étudiants des différents établissements artistiques du pays, au sein d'une association sous statut de la loi de 1901, structure permettant la construction d'une vision de l'avenir artistique et culturel à construire ensemble dans une optique d'intérêt général.

### *CONTENUS ET CURSUS*

- Poursuivre la mise en place de diplômes harmonisés avec les autres types de formation en France et à l'étranger – DNSP valant grade de Licence, mise en place du grade de Master dans toutes les disciplines. Diplômes de pédagogie en niveau Bac+3 et Bac+5 dans toutes les disciplines, développement des Doctorats.
- Travailler à la mise en place d'un cadre commun plus explicite sur le contenu des maquettes de chaque établissement encadrant le volume horaire et les matières structurelles obligatoires, où chaque établissement puisse à la fois choisir quelques spécificités tout en respectant un tronc horaire commun.
- Réfléchir à la création de nouveaux diplômes, notamment des Masters plus spécialisés – master spécialité orchestre, musique de chambre, soliste, concert etc. – permettant à l'étudiant, comme dans un système germanique, une formation plus spécifique plus en lien avec ses choix d'orientation.
- Travailler à l'adaptation des cursus aux nouvelles attentes de notre société – formation à la médiation, à la gestion des interventions en milieu scolaire, aux droits relatifs à nos métiers artistiques et à la création de structures adaptées à la pratique de notre art.
- Rapprocher les écoles du spectacle les unes des autres à travers la réalisation de projets transversaux, y compris à l'échelle internationale.
- Inciter les établissements à miser sur le dispositif Erasmus+ et à accompagner leurs étudiants dans leur projet d'étude.

### *RÉNOVATION DU FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS*

- Travailler à l'évolution du fonctionnement pédagogique de nos établissements, notamment concernant la place et la nature des œuvres ou pièces imposées, la place des projets personnels libres notamment lors des échéances de sortie de l'école.
- Affirmer la nécessité de la prise en compte de la parole étudiante, concernant notamment l'évaluation des contenus proposés et des enseignants – pratiques courantes outre-Atlantique, voire déjà dans certaines universités françaises – et assurer la reconnaissance du travail de représentant pour les élus.

### *INSERTION PROFESSIONNELLE*

- Inciter chaque établissement à se saisir du projet « CulturePro » et à accompagner ainsi les étudiants entre la fin de leurs études et le début de leur carrière artistique professionnelle.
- Favoriser la détection du mal-être chez l'étudiant, d'une part par des actes de sensibilisation du personnel enseignant, technique et administratif par la nomination de personnes référentes vers qui se tourner, et en maximisant la communication de proximité avec chacun des étudiants.
- Développer la formation à la prévention des maladies professionnelles, qu'elles soient d'ordre psychologique ou physique – trac, stress chronique, tendinite, dystonie de fonction, burn out, etc. – et instaurer des permanences à l'image de celles en place sur les campus universitaires.
- Accompagner systématiquement chaque étudiant dès le début de ses études dans la construction de son projet professionnel, de manière éclairée, et lui assurer une aide concrète à l'insertion.